



Wood Preservation Canada
Préservation du bois Canada

GUIDE DE SPÉCIFICATION

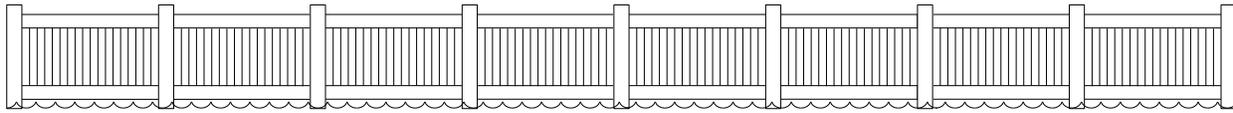
No. WPC – 06-2022

Sciages et bois d'œuvre utilisés en milieux marins



Préservation du bois Canada • 613-737-4337 • info@woodpreservation.ca Préservation du bois Canada fournit cette information à partir de sources considérées comme vraies. Cependant, ni PBC ni ses membres ne garantissent l'exactitude des informations publiées dans le présent document et ces parties ne sont pas responsables des erreurs, omissions ou dommages résultant de ou liés à son utilisation. Ce document est publié en sachant que WPC, ses membres et les auteurs

fournissent des informations, mais ne tentent pas de rendre des services d'ingénieries ou d'autres services professionnels.



Présentation du produit

Les produits des sciages et de bois d'œuvre traités sous pression sont largement utilisés dans les usages en milieux marins, mais nécessitent des concentrations plus élevées de produits de préservation pour leur permettre de résister aux expositions sévères et aux organismes destructeurs que l'on trouve couramment dans les environnements marins. Les produits utilisés dans les usages en milieux marins couvrent une large gamme, y compris les produits pour les caissons des quais, les jetées, les cloisons, le bois des ponts et les pilots et les traitements de préservation jouent un rôle important dans la protection du substrat dans les usages en milieux marins difficiles.

Pour plus de détails sur la fabrication et les exigences dimensionnelles et physiques du bois d'œuvre non traité et du bois d'œuvre utilisé dans les milieux marins, veuillez consulter les règles de classification pour le bois d'œuvre canadien de la Commission nationale de classification des sciages. Les renseignements contenus dans ce guide portent sur les exigences pour les produits des sciages et de bois traité sous pression utilisés dans les milieux marins, comme le prescrit la série de normes CAN/CSA O80 - 21 Préservation du bois®.

Produits de préservation permis pour le traitement utilisé pour les usages en milieux marins

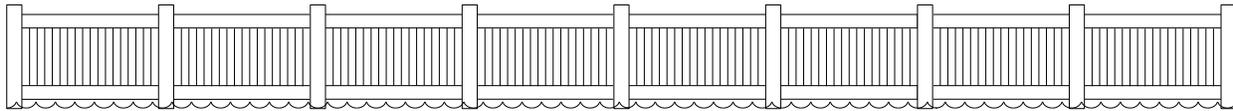
Systèmes de préservation utilisés dans le traitement pour les usages en milieux marins		
Nom chimique	Abréviation	Classes d'emploi autorisées
Arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc	AACZ	CE4.1, CE4.2 et CE5A
Arséniate de cuivre chromaté	ACC	CE4.1, CE4.2 et CE5A
Créosote	CR	CE4.1, CE4.2 et CE5A

Les sciages et le bois d'œuvre utilisés dans les usages en milieux marins peuvent être soumis à une grande variété de conditions environnementales qui sont sujettes aux menaces de moisissures et aux attaques de xylophages marins. Les usages comprennent; hors sol, en contact avec le sol (comme la boue) ou en contact direct ou indirect avec l'eau salée ou les éclaboussures d'eau salée. Cette grande variété de menaces de moisissures nécessite une classe d'emploi allant de CE4.1, CE4.2 ou CE5A.

Lorsque de grands volumes de bois traité sont utilisés dans des masses d'eau à faible circulation, il convient de consulter les pratiques exemplaires de gestion pour l'usage du bois traité dans les milieux aquatiques et autres milieux sensibles.

Essences de bois permis et classes d'emploi connexes

Traitement de préservation - Sciages et bois d'œuvre pour les usages en milieux marins			
CE4.1			
CE4.1 - Contact avec le sol ou l'eau douce, hors sol, usage essentiel ou contact potentiel avec l'eau douce			
	Rétention du système de préservation - kg/m ³ *		
Groupe d'essences	AACZ	ACC	CR
Pin gris	6.4	6.4	128
Pin tordu	6.4	6.4	128
Pin ponderosa	6.4	6.4	128



SPÉCIFICATION DE SCIAGES ET DE BOIS D'ŒUVRE EN MILIEUX MARINS WPC – 06-2022

Pin rouge	6.4	6.4	128
Pin du Sud	6.4	6.4	128
Pruche du Canada	6.4	6.4	160§§ 120‡‡
Pruche occidentale	6.4	6.4	160§§ 120‡‡
Douglas côtier	6.4	6.4	160§§ 120‡‡
Mélèze occidental	6.4	6.4	128
Chêne	6.4	6.4	128

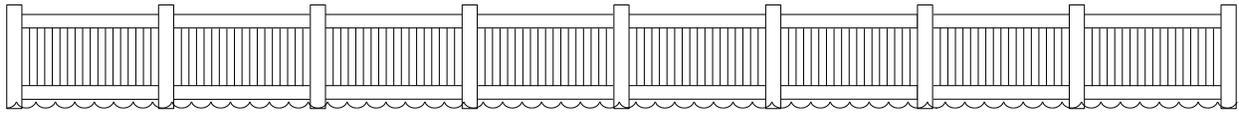
**Pour tous les détails, consulter la norme CAN/CSA O80.1-21 Tableau 10. Source : © 2021 Association canadienne de normalisation*
 §§ - Material thickness ≥ 114 mm (timber)
 ‡‡ - Material thickness ≤ 114 mm (lumber)

Traitement de préservation - Sciages et bois d'œuvre pour les usages en milieux marins CE4.2

CE4.2 - Contact avec le sol ou l'eau douce, danger élevé de moisissure, éléments de charpente essentiels ou difficiles à remplacer.

Groupe d'essences	Rétention du système de préservation - kg/m ³ *		
	AACZ	ACC	CR
Pin gris	8.0	8.0	128
Pin tordu	8.0	8.0	128
Pin ponderosa	8.0	8.0	128
Pin rouge	8.0	8.0	128
Pin du Sud	8.0	8.0	s.o.
Pruche du Canada	8.0	8.0	160
Pruche occidentale	8.0	8.0	160
Douglas côtier	8.0	8.0	160
Mélèze occidental	s.o.	s.o.	128
Chêne rouge	s.o.	s.o.	128

**Pour tous les détails, consulter la norme CAN/CSA O80.1-21 Tableau 10. Source : © 2021 Association canadienne de normalisation*



SPÉCIFICATION DE SCIAGES ET DE BOIS D'ŒUVRE EN MILIEUX MARINS

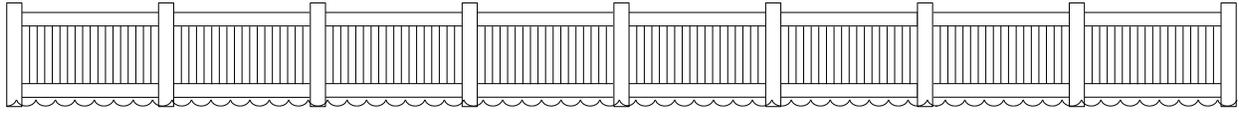
WPC – 06-2022

Traitement de préservation - Sciages et bois d'œuvre pour les usages en milieux marins CE5A			
CE5A - Eaux côtières - eau saumâtre ou salée et zone boueuse adjacente			
Groupe d'essences	Rétention du système de préservation - kg/m ³ *		
	AACZ	ACC	CR
Pin gris	30.0	24.0	290
Pin tordu	30.0	24.0	290
Pin ponderosa	30.0	24.0	290
Pin rouge	30.0	24.0	290
Pin du Sud	30.0	24.0	290
Pruche du Canada	30.0	24.0	290
Pruche occidentale	30.0	24.0	290
Douglas côtier	30.0	24.0	290
Mélèze occidental	30.0	24.0	290
Chêne rouge	30.0	24.0	290

**Pour tous les détails, consulter la norme CAN/CSA O80.1-21 Tableau 22 Source : © 2021 Association canadienne de normalisation*

Traitement de préservation - Pilots en bois rond pour les usages en milieux marins CE5A			
CE5A - Eaux côtières - eau saumâtre ou salée et zone boueuse adjacente			
Groupe d'essences	Rétention du système de préservation - kg/m ³ *		
	AACZ	ACC	CR
Pin gris	30.0	24.0	290
Pin rouge	30.0	24.0	290
Pin du Sud	30.0	24.0	290
Douglas côtier	30.0	24.0	290

**Pour tous les détails, consulter la norme CAN/CSA O80.1-21 Tableau 23. Source : © 2021 Association canadienne de normalisation*



Enregistrement du produit

Les agents de préservation du bois et leurs utilisations sont réglementés par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada.

Normes de référence recommandée

Best Management Practices (BMP'S) Use of Treated Wood in Aquatic and Other Sensitive Environments

National Lumber Grades Authority (NLGA), Standard Grading Rules for Canadian Lumber (2014)

Séries de normes CAN / CSA O80-21, Préservation du bois

Source © 2021 Association canadienne de normalisation

Avec la permission de l'Association canadienne de normalisation (exerçant ses activités sous la dénomination de Groupe CSA), le document est reproduit à partir de la norme de Groupe CSA, « CAN/CSA-O80 SÉRIE-F15 Préservation du bois », dont la licence et les droits d'auteur appartiennent à Groupe CSA, 178 Rexdale Boulevard, Toronto (Ontario), L4W 5N6. Ce document réimprimé ne correspond pas à la position complète et officielle de Groupe CSA sur le sujet de référence, laquelle est représentée par la norme dans sa version intégrale. L'utilisation de ce document a été autorisée, mais Groupe CSA ne sera pas responsable de la façon dont l'information est présentée et interprétée.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour acheter des normes auprès de Groupe CSA, veuillez consulter le site <http://shop.csa.ca/> ou composer le 1-800-463-6727.